



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

Juin
2014 - 484
Tirage : 84 exemplaires



Prochaines réunions
DIMANCHE 15 JUIN ET LE
DIMANCHE 6 JUILLET 2014, DE 9 H 30 A 11 H 30

Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 – Jeu-Concours 2014 & rectification
3 – Agenda - Petites annonces
5 – Dossier : Falsification, curiosité !!
12 - Réalisation inter-membre du 15 juin 2014

□ □ □ □ □

En direct du Secrétariat,

Nous voilà arrivés à la fin de l'année scolaire, dans un mois, ce sont les vacances.

Si le temps est beau, je crains que la philatélie ne soit mise au rencart.

Sinon, heureusement, il y a les timbres, l'occasion de faire des recherches, de prendre des contacts pour compléter l'une ou l'autre collection.

La philatélie, que l'on dit un « sport de vieux » est le meilleur moyen de s'enrichir, non pas sur son compte en banque, mais bien dans son esprit.

A noter dans votre agenda, notre bourse philatélique à Ophain le 18 octobre 2014.

A bientôt.

Votre Secrétaire
W. Cloquet



Jeux Concours 2014

8e épreuve - 5 points par réponse exacte.

SENIORS. La Femme

483.1 James Ensor, donne un éclat particulier à sa ??? se nourrissant

- a) Le lien de parenté du peintre et de son modèle ?
- b) N° du timbre ? de la mangeuse

483.2 Droitière, elle spécialiste des revers à deux mains

- a) Son nom ?
- b) N° du timbre ?

483.3 E 1921, elle assuma les fonctions de vice-présidente de la C.S.S.

- a) Son nom ?
- b) N° des timbres

□ □ □ □ □

A remettre ou renvoyer pour le 15 juin 2014 au plus tard à

Mme Cotton, Av. Capitaine Mercer, 24 à 1410 Waterloo.

□ □ □ □ □

Réponses à la 6ème épreuve :

481.1 a) Des huitres

b) N° 3387

481.2 a) Beffroi d'Alost

b) Des oignons

c) N° 2200

481.3 a) Lundi des fous Les Bonmoss sont fêtés

b) 3 jours

c) N° 2468/69/70/71/72

□ □ □ □ □

Points et classement de la 6ème épreuve

DENIS V.		5 points
LAMBERT C.		35 points
BOSSE J-CI.	15 points	100 points
FLAMAND Chr.	45 points	130 points
LAMBERT M.	30 points	115 points
DUHAMEL R.		25 points

□ □ □ □ □

En raison d'une mise en page par erreur nous vous présentons nos excuses et publions la rectification.



Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin, de 9 à 17 heures

Fête du Timbre et bourse toutes collections

Salle de la Forêt des loisirs, rue de Wangenies – le Vieux Campinaire, Fleurus.
Exposition de propagande, petite restauration, vaste parking, entrée gratuite.

□ □ □ □ □

Samedi 7 juin

Exposition philatélique & bourse

Institut Saint André, Rue du Parc, 6 à 6000 Charleroi
Prévente des timbres : Hockey, Brasil 2014, etc.
Entrée gratuite, vaste parking, petite restauration.

□ □ □ □ □

Dimanche 8 juin de 8 h 30 à 11 h 30

Bourse philatélique

Salle Patria, Place de Cuesmes à Cuesmes

□ □ □ □ □

Samedi 12 juillet de 9 à 15 heures

31^e Bourse d'échange en matériel philatélique

Salle « Les Colibris » de l'école communale du Centre, rue des Combattant, 112 à La Hulpe
Timbres, lettres, cartes, entiers postaux
Entrée gratuite – salle accessible à tous – bar & petite restauration

□ □ □ □ □

Dimanche 22 juin de 9 à 13 heures

Bourse toutes collections

Maison du Peuple à Eugies
Timbres-poste, numismatique, cartes postales, BD, etc.

□ □ □ □ □

Dimanche 17 août de 9 à 16 heures

17^{ème} Bourse philatélique annuelle

Ecole Communale de Mont-St-Jean, Chaussée de Bruxelles 660 à Waterloo
Philatélie, numismatique, cartophilie
Bar, petite restauration, entrée gratuite.

□ □ □ □ □

Petites annonces

A vendre :

- Une bonne collection du Luxembourg (Oblitérée, avec charnières et en neuf sans charnières), cotée en 2004 à 2043 €. Prix demandé : 200,00 €.
- Une bonne collection de Suisse ((Oblitérée, avec charnières et en neuf sans charnières) Cotée en 2004 à 3482,00 €. Prix demandé : 400, 00 €

Ces collections peuvent être examinées par les membres intéressés lors de nos réunions avec une demande préalable au président, téléphone 02 384 34 98 ou GSM 0494 17 12 13.

□ □ □ □ □

Notre nouveau membre Mademoiselle Schiepers désire réaliser une collection thématique sur les chats des pays d'Europe. Essayons de l'aider en lui offrant des timbres et documents. Elle vous en remercie par avance.

Albums à vendre :

1/ Album de France THIAUDE-Edité en 1943-couvrant la période « début N°1 jusque 1962/63 ». Toutes les pages sont originales de la maison Thiaude. Pas de timbres. Prix demandé : 20 Euros.

2/ Deux albums DAVO de France-1/Début jusque 1962 et 2/1963 jusque 1991-Pas de timbres-Prix par album : 25 euros.

3/ Cinq albums SAFE de Belgique-Le 1^{er} couvrant le début jusqu'en 1950 est vide-Prix de la couverture 10 Euros-Les 4 autres contiennent soit des feuilles originales Safe et Safe dual ou partiellement des feuilles Safe arrangées manuellement. Le prix des couvertures est de 10 euros par album et le prix des feuilles originales est de 0.20 euros.

Contactez le responsable du service circulation J-P Goossens.

□ □ □ □ □

Membre N° 57 recherche : Grande-Bretagne en neuf sans charnières

N° 3138/3143 Tudors
N° 3144/3147 idem en BF
N° 3172/3175 Postboxes

N° BF 68

N° 3305/3306

N° BF 72 – 73 – 75 – 76 – 86

N° 3534/3537

BF (feuille de 30 timbres) Olympiade the sports of London 2012

BF (4 timbres) Roald dahlis du 10/1/12

BF (feuille de 28 timbres) UK-AZ

BF (feuille de 10 timbres) (1 St) – Elisabeth

N° 2334

N° 2425

BF 16

N° 2594/2599 Xmas

BF 27 Xmas

N° 2637/2639

Merci d'avance pour votre aide. Blocry, tél. 02 354 83 28

□ □ □ □ □

- Notre membre Monsieur Flahaut recherche pour sa collection « Calendrier » - calendrier du numéro 43 de Belgique :

Variété sur les timbres 43 et 45

Les mêmes timbres en bottes m'intéressent également.

Faire offre directement au GSM 0474 24 10 86.

□ □ □ □ □

Falsification, curiosité !!!

Etat Indépendant du Congo - Effigie du Roi Léopold II de profil. (1886)



Tous les timbres-poste de cette série ont été reproduits :

Réimpressions privées, dites « Lenoir »

Des personnages peu scrupuleux eurent en communication, au cours de la guerre de 1914-1918, des blocs-reports de 10 figurines qui avaient servi à la fabrication des planches. Ils en profitèrent pour réimprimer frauduleusement toutes les valeurs, sauf évidemment les cartes postales et le « 5 francs » car pour ce dernier il n'avait pas été fait de bloc-report. Ils imprimèrent une assez grande de feuillet de dix, par l'intermédiaire de blocs-reports, obtenus en partant des originaux.

C'est contrefaçons sont dangereuses. Les reproductions diffèrent des originaux par la nuance, par les dimensions, par le papier, par la gomme et surtout par la dentelure.

Beaucoup de ces contrefaçons furent vendues non dentelées même en feuillets de 10 timbres ; le timbre authentique non dentelé des valeurs en centimes étant inexistant, ces faux ne doivent tromper personne.

Les faux Lenoir des 5, 10 et 50 c. de la première émission des timbres de l'Etat Indépendant du Congo se distinguent facilement des authentique sous une lampe aux rayons ultra-violets ; leur luminescence apparaît tout autre :

Le 5 c. authentique donne un reflet rouge foncé, brun-olive foncé, vert-gris foncé ou vert bleuâtre foncé tandis que le faux donne toujours un reflet clair, vert clair sur papier rosâtre ou blanc.

Le 10 c. faux donne toujours un reflet rouge foncé sur papier blanc.

Le 50 c. authentique donne un reflet brun foncé ou olive brun très foncé sur papier rosé tandis que le faux donne un reflet olive jaunâtre clair sur papier rosâtre.

Il n'en va pas ainsi pour le 25 c. où la luminescence, bleue-violette pour les authentique et bleue pour les faux, est parfois subtile à distinguer surtout si le timbre a trempé dans certains liquides

Le 5 francs, numéro 5 a été contrefait de toutes pièces. Il présente trois variétés de faux, dont deux sont dues à un certains Fournier. Ils sont assez faciles à dépister. Même les meilleurs ne peuvent tromper un œil attentif. La nuance n'est jamais identique, les traits du dessin sont plus durs et s'écartent de ceux des originaux par certains détails, particulièrement dans la chevelure.

Etat Indépendant du Congo - Effigie du Roi Léopold II de face. (1887)

Il existe tout comme pour les timbres de la première émission des réimpressions dites « Lenoir » à l'exception des 5, 10 et 25 c. Les faussaires ont eu en mains, dans les mêmes conditions que les blocs-reports de l'émission de 1886, un bloc-report du 50 c., deux blocs-reports du 5 f., un des 10, 25 et 50 F.

*Le 50 c. a été tiré en gris
Le 5 F en violet et en gris
Le 10 F. en ocre et en gris*



Les 25 et 50 F en gris.

Toutes ces contrefaçons sont assez repérables grâce à un détail du ruban de l'ordre de Léopold, qui, reproduisant trop fidèlement les lignes du coin original, s'écarte au contraire des lignes telles qu'elles apparaissent dans les timbres originaux.

En outre, toutes les contrefaçons tirées en gris révèlent leur caractère frauduleux sous la lampe dite « de quartz » car ils donnent une fluorescence gris foncé alors que les originaux donnent une fluorescence vert-jaune.

Quant aux contrefaçons imprimées en d'autres couleurs, elles ne supportent pas la comparaison avec les authentiques. Enfin, la dentelure trahit la main du faussaire.



le 10 F. ocre a eu le triste honneur de trouver des faussaires qui se sont appliqués à le reproduire de toutes pièces. On connaît un faux d'origine inconnue, dans lequel les lettres FRANCS s'écartent visiblement des mêmes lettres dans les originaux.

Il en existe un deuxième, fabriqué par Jean de Sperati, ce faux est plus dangereux, bien que l'impression assez brouillée n'ait pas donné la finesse des timbres authentiques.

Il suffit d'ailleurs de savoir que les « Sperati » sont tous oblitérés des mêmes cachets : BANANA 3 SEPT 6 – S 1892, BOMA 13 MARS 7 – M 1893, MATADI 20 OCTO 11 – M 1893.

Etat Indépendant du Congo - Type « Mols », (1894)

Il n'existe guère de contrefaçons proprement dites des timbres Mols. Par contre il existe des truquages :

Des timbres dentelés avec marges plus ou moins grandes ont été transformés en timbres non dentelés ou partiellement dentelés.

Les couleurs de certains timbres ont été altérées artificiellement. Le truquage le plus connu est celui qui consiste à transformer les 5 c. vert et 10 c. rouge de 1900 en timbres 5 c. bleu et 10 c. brun de 1894. Les nuances des timbres ainsi falsifiés ne sont jamais identiques aux nuances des originaux. Il arrive plus d'une fois que le choix du falsificateur se soit porté sur un type ou une variété qui n'existe pas dans le timbre qu'il a voulu contrefaire.

Il existe des 10c. bleu centre renversé par truquage. Il s'agit d'un timbre dont le centre provenant d'un autre timbre a été rapporté et placé à l'envers, ce travail a été méticuleusement exécuté et seul un examen attentif peut révéler la falsification. Le timbre a été aminci au grattoir sur toute la surface à l'intérieur du cadre occupée par le paysage. Ce paysage avait ainsi disparu, on y a remplacé, à l'envers et fixé par un enduit spécial un centre exactement découpé d'un autre timbre également aminci.

Ce double amincissement a pour but de supprimer à la transparence l'effet de la superposition de deux couches de papier, ce qui décèlerait la supercherie.

L'examen d'un timbre normal nous montre que la surface qu'occupe le paysage est un peu plus grande que l'espace qui lui est réservé dans le cadre. Il s'ensuit que les traits noirs formant le centre débordent toujours sur l'un ou l'autre endroit du cadre. Dans le cas d'un timbre semblable dont le centre a été faussement renversé, certains traits de l'avant-plan du paysage ayant porté sur le cadre, viennent se juxtaposer aux traits formant le ciel, avec lesquels ils n'ont aucune liaison possible.

De plus, dans un timbre normal, des traits du centre sont toujours nettement marqués sur les lettres DU qui se trouvent au-dessus du mot CONGO, il ne peut être question de séparer les uns des autres et force est au faussaire de négliger ce détail peu apparent à première vue, il en résulte que ces lettres DU viennent se placer, à l'envers, sous les mots ETAT INDEPENDANT et que l'ornement formé par des cercles et qui se trouvait sous ces deux mots se retrouve au-dessus du mot CONGO à la place des lettres DU. Ce travail de falsification compliqué a été accompli notamment sur des timbres de deuxième choix de manière à inspirer confiance à l'acheteur.

Il existe également des 10 F. vert de 1898 à centre renversé dentelé 14 obtenus en utilisant le cadre d'un timbre et le centre d'un autre.

La transformation d'un timbre usagé en un timbre neuf tels que les timbres oblitérés à la plume utilisés sur des formulaires administratifs – permis de port d'armes – qui ont été lavés.

Faux essais du coin obtenu par reproduction photographique des parties de timbres émis. Ces contrefaçons sont de deux types :

- a) Le cadre et le centre de timbres de 1894 sont reproduits sur un même feuillet
- b) Une partie du cadre des timbres de 1910 est reproduit imitant ainsi un essai du coin primaire.



Fausse surcharges.

Surcharge « Colis postaux »

La surcharge « Colis postaux » non encadrée a été imitée. Elle est rare sur timbres authentiques mais fréquente sur les timbres faux.

Surcharge manuelle « Congo belge »

Ces surcharges ont été souvent imitées par des connaisseurs. La surcharge typographique sur le timbre à 3,50 F. fut retouchée de façon à lui donner l'aspect d'une surcharge locale, ce qui transforme un timbre assez commun en un timbre rare. Un examen à la loupe et la mesure de la surcharge rendent pareil truquage inoffensif.

Cette surcharge a surtout été apposée sur le 3,50 F. de préférence sur des timbres oblitérés, dont le millésime est peu apparent ou manque totalement, le cachet oblitérant ne recouvrant qu'une partie de la vignette. Ou encore sur des timbres légèrement oblitérés aux millésimes 1903 ou 1908 dont le dernier chiffre 3 ou 8 n'est pas très net ou très marqué. Ce chiffre très habilement renforcé et transformé en un 9 pour obtenir le millésime 1909, année de la mise en cours des surcharges « Congo belge ».

Lorsque la surcharge n'a pu trouver place à côté de l'oblitération, et qu'elle s'étend sur le cercle du cachet oblitérant, le faussaire n'a pas hésité à dissimuler son travail, il refait très délicatement à l'encre le contour de l'oblitération, celle-ci recouvre ainsi la surcharge truquée. Seules, les oblitérations à l'encre noire se prêtent à cette opération. Cette supercherie ne se découvre qu'à l'aide d'une bonne loupe. Le collectionneur non averti, trompé par l'oblitération au millésime 1909 ne s'aperçoit pas de la duperie. Cette filouterie sort d'une officine bruxelloise.

Surcharge manuelle « Congo Belge » sur tirage des Princes.

La demande de timbres étant intense, le négociant et faussaire revêtit par hasard des timbres Princes, on n'avait pas encore distingué le tirage « Prince » des tirages antérieurs, de fausses surcharges. Il utilisa surtout les valeurs du 1 au 10 F avec lesquelles il réalisa du courrier qu'il adressa du 13 au 31 juillet 1909. Ces falsifications induisent en erreur les spécialistes qui crurent en des « Princes » avec surcharge locale.

Le catalogue Gelli et Tani de 1935 renseignait les Princes avec surcharge locale.

Les fausses surcharges sont généralement renversée ce qui surévaluait la production.



Cachets du verso

Surcharge typographique « Congo Belge »

Cette surcharge a été fréquemment contrefaite soit pour suppléer au manque de timbres à 5 et 10 c. soit pour créer des timbres à surcharge renversée.

Ces fausses surcharges se rapprochent comme dimensions de la grande surcharge mais elles n'en ont pas la netteté.



Un 3.50 F non dentelé avec surcharge typographique renversée a été réalisé par le faussaire Smeets.

Ce timbre provient d'une épreuve de planche. Il est facile de le confondre avec le Prince non dentelé.

Ce dernier n'existe pas avec la surcharge renversée.

Surcharge de 1921.

Il existe des contrefaçons des valeurs en centimes pour créer des anomalies de surcharge.

Une surcharge « 1921 » a été parfois apposée sur des timbres à 1 F, 5 F, ou 10 F. de l'Etat Indépendant portant déjà la surcharge Congo Belge pour en faire l'une des grosses raretés (curiosités) de l'émission. Cette contrefaçon est fort dangereuse.



Par ailleurs il existe des fausses surcharges « 1921 » renversées ou non.

Une fausse surcharge du 25 C sur 15 c de couleur carmin foncé est connue en blocs de quatre ou en bandes. On la reconnaît aux chiffres 5 qui n'ont pas d'ergot à l'extrémité droite du trait supérieur et aux barres qui sont irrégulières et arrondies aux extrémités.

Surcharge d'Elisabethville.

Cette surcharge a été fréquemment imitée. Il faut examiner la forme et la position relative des chiffres et de la virgule, ainsi que l'intensité de l'encre et la nuance du timbre.

Surcharge de 1931 sur timbres Stanley.

Timbre 163 (1,25 F sur 1 F.) oblitéré revêtu d'une fausse surcharge



Surcharge « Tombeur ».

Celle-ci a tenté maints faussaires dont certains forts experts. Malgré tout, leur travail se reconnaît à la forme des lettres et de leur empattement, à l'alignement et à la nuance.



Surcharge « Est africain Allemand ».

Cette surcharge a été imitée particulièrement pour faire des timbres avec surcharge renversée. Cette fausse surcharge est bien venue et pour la déceler, il faut un examen extrêmement minutieux. Rappelons que la surcharge renversée authentique n'est connue que sur le 5 c et qu'elle est au type B.

Surcharge « Ruanda-Urundi » renversée sur l'émission de 1924.



Fausse oblitérations

Des fausses oblitérations ont été apposées sur des timbres authentiques, faux ou falsifiés :

- sur timbres authentiques : les timbres des deux premières émissions à l'effigie de Léopold II étant plus rares oblitérés que neufs ils sont fréquemment revêtus d'une fausse oblitération.
- sur timbres faux ou falsifiés : de nombreux collectionneurs considérant l'oblitération comme une garantie d'authenticité, on rencontre de fausses oblitérations notamment sur les réimpressions, dites « Lenoir », des deux premières émissions ; sur des timbres nantis d'une fausse surcharge.

Certains faussaires, non contents de fabriquer de fausses surcharges, se sont appliqués à reproduire des cachets rares.

- On trouve des cachets territoriaux particulièrement avec drapeau, des cachets des bureaux de poste de Vivi, des Chutes François-Joseph, de Kipaïla, de Mikola.
- Des cachets des bateaux-poste.
- Des cachets de campagne 1914-1918 tels B.P.C.V.P.K. n° 1, 3, 4 éventuellement sur des timbres avec fausse surcharge « Tombeur », la griffe de Kigoma ou le cachet de Kisumu – KISUMU B.P.C.V.P.K. -.
- On rencontre également des fausses oblitérations de cachets plus communs dont les plus connues sont : Banana, Boma, Léopoldville et Matadi.

D'après Heim et Keach, les fausses oblitérations concernent :

- Le cachet à petit cercle utilisé au XIXe siècle et jusqu'en 1914 des bureaux de Albertville, Banana, Bena-Bendi, Beni, Boma, Bumba, Buta, Chutes François-Joseph, Dima, Elisabethville, Ibembo, Irebu, Kinshasa, Kipaïla, Léopoldville, Lukungu, Mikola, Nouvelle-Anvers, Nyangwe, Pania-Mutombo, Stanley-Falls, Stanleyville, Tumbu-Mani et Vivi.
- Le cachet avec étoile(s), utilisé dans les années 1920, de Sakania, Wamba et Usumbura.
- Le cachet avec « POSTES » de Charlesville, Coquilhatville, Sakania et Tshikapa.

Il existe de fausses oblitérations « Taxe ».

Oblitérations de complaisance.

Les oblitérations de complaisance consistent en un cachet authentique apposé pour des raisons philatéliques par un employé des postes complaisant sur des timbres ne servant pas à affranchir du courrier ou sur des cartes postales. Les oblitérations « TAXE » sur timbres neufs font partie de cette catégorie.



Réalisation inter-membre du 15 juin 2014 - 484

Lot n°		N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Belgique	BF 69	xx	7,50	1,90		
2	"	BF 77	xx	12,00	3,00		
3	"	BF 80	xx	20,00	5,00		
4	"	BF 91	xx	16,00	4,00		
5	Berlin	568/571	xx	6,00	1,50		
6	"	590/591	xx	6,50	1,65		
7	Deutsche Reich	791/803	xx	22,00	5,10		
8	France	1118/1119	xx	28,60	7,20		
9	"	1499/1506	xx	10,00	2,50		
10	Monaco	1161/1166	xx	13,25	3,40		
11	"	1385/1386	xx	9,30	2,40		
12	"	1794/1804	xx	14,00	3,50		
13	"	1825/1827	xx	11,00	2,75		
14	"	1830/1833	xx	5,00	1,25		
15	Pays-Bas	1198/1201	xx	5,00	1,25		
16	Belgique	179/181	⊙	5,50	1,00		
17	"	184/186	⊙	0,90	0,18		
18	"	317/324	⊙	21,00	4,20		
19	"	386/389	⊙	2,50	0,50		
20	"	471/477	x	17,50	3,50		
21	"	625/630	⊙	2,80	0,56		
22	"	653/660	⊙	1,60	0,32		
23	"	785/786	⊙	37,50	7,50		
24	"	781/784	⊙	10,00	2,00		
25	"	807/810	⊙	4,50	0,90		
26	"	342/345	x	15,00	3,75		
27	"	404/406	x	7,00	1,75		
28	"	407/409	x	6,00	1,50		
29	"	411/418	x	8,00	2,00		
30	"	438/445+446	x	12,50	3,20		
31	"	428+641/646+	x	7,50	1,75	+832+845/846	
32	"	447/454	x	14,00	3,50		
33	Aland	C 203	xx	14,00	3,50		
34	Madere	C 136a	xx	10,00	2,50		
35	Allemagne	C 878b	xx	4,50	1,10		
36	Madere	C 83	xx	10,00	2,50		
37	"	C 98a	xx	11,00	2,80		
38	Aland	C 151	xx	10,00	2,50		
39	France	478/490	⊙	45,00	11,00	1er jour	
40	"	1457 v	xx	32,00	10,00	Variété 8 pattes	

!!!! Prochaine réalisation le 6 juillet 2014.

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié